

Habiter le Cher : un TOIT POUR CHACUN

Dès 2005, la priorité départementale a été de renforcer l'aide à la création de logements sociaux dans les communes rurales. C'est ainsi qu'on permet aux jeunes de rester ou de s'installer et qu'on évite les fermetures d'écoles !

Se loger en milieu rural

En **augmentant de 50 % l'aide apportée pour la réhabilitation de logements communaux sociaux** et en aidant les communes à assurer le montage et le suivi des dossiers, le Conseil Général a été un **partenaire efficace du logement social rural**.

200 logements ont été financés en 2009 dans le cadre de la **charte départementale du logement**. Une contribution supplémentaire est accordée pour les **logements particulièrement adaptés aux personnes à mobilité réduite**.

Un office départemental HLM sur de bons rails

En 2004, l'Office départemental HLM, aujourd'hui Office Public de l'Habitat (OPH), était proche de la faillite et ses comptes bien confus. Un protocole conclu avec l'Etat et la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social, par lequel le Conseil Général apporte 6 185 000 € sur la période 2007-2012, a permis de remettre l'Office sur de bons rails. 302 sur les 336 logements non décents répertoriés en 2003 auront été démolis fin 2010. 2212 logements ont fait l'objet de réhabilitation. **410 logements neufs sont aujourd'hui achevés**. Pour la seule année 2010, ce sont 22 millions d'euros qui ont été investis. Aujourd'hui, l'OPH commence à reconstituer des fonds propres qui vont lui permettre de s'engager résolument vers des programmes toujours plus exigeants en matière de **performance énergétique**. A condition que la scandaleuse taxation du logement social votée par la droite pour 2011 ne vienne pas miner ces efforts.

Une forte implication dans les Plans de Renouvellement Urbain de Bourges et de Vierzon

Par convention avec la Ville de Bourges, le Conseil Général accompagne le Plan de Renouvellement Urbain pour **reconstruire des équipements publics** (gymnases, salles de quartier), améliorer l'espace urbain (avenue de Lattre, rue Félix Chédin, avenue de la Libération, ...), **rénover et reconstruire**. Pour les aménagements, 5,93 millions € ont été prévus, initialement pour la période 2005-2009. Seulement 1,69 millions € ont été utilisés à ce jour par la ville de Bourges, très en retard sur son programme initial. Pour la construction de logements, 1,1 millions € ont été prévus initialement sur la période 2004-2008 : 240 000 € seulement ont été utilisés fin 2009. Le Conseil Général a été contraint de suspendre sa participation en 2010. A Vierzon, le Conseil Général contribue au Plan de Renouvellement Urbain par l'intermédiaire de l'Office Public de l'Habitat.

ZOOM sur le projet Baudens

Le Conseil Général, propriétaire de l'ancien Hôpital Baudens, a souhaité que soit créé sur le site le **premier éco-quartier de Bourges**. Un éco-quartier, ce sont des constructions de haute qualité environnementale, dans un quartier où la circulation privilégie les déplacements doux, où la rencontre entre les habitants est favorisée et la biodiversité respectée. Etrangement, le Maire de Bourges demande qu'on y prévienne plus de places pour les voitures. Vous avez-dit écologiste ?

Une aide aux familles en difficulté

Le Fonds Solidarité Logement (FSL) vient en aide ponctuelle à celles et ceux qui n'arrivent pas à faire face à leurs loyers et dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (autour de 700 €/mois pour une personne seule). **3038 foyers en ont bénéficié en 2009** (4130 pour l'énergie et 1584 pour l'eau). Depuis deux ans, la situation économique a largement accentué les besoins. Le Conseil Général a accompagné cette **urgence sociale** en mobilisant ses partenaires et en portant, avec eux, les montants disponibles d'environ 1 million € de 2002 à 2004 à plus de 2 millions €/an depuis 2007.

Pour les jeunes travailleurs ...

Les difficultés **d'accès au logement, à l'emploi, à l'autonomie s'accroissent pour les jeunes**, à l'heure où la crise continue de les toucher de plein fouet, qu'ils soient salariés, apprentis, étudiants, en recherche d'emploi... En 2010, ce sont des foyers totalement reconstruits qui ont accueilli les jeunes travailleurs de Bourges et Saint-Amand. Ces rénovations ont été aidées par le Conseil général.



Les logements sont mieux isolés et surtout plus conformes aux aspirations de leurs utilisateurs. Ils permettent à des jeunes en stage, en premier emploi, ou en rupture avec leurs familles de trouver là un premier logement dans un cadre collectif réconfortant et ainsi de **démarrer la vie d'un bon pied !**

... et pour les anciens

Le Conseil Général finance le PACT qui intervient, en particulier, pour faire le diagnostic du logement des personnes âgées et préconiser les adaptations nécessaires afin qu'elles y demeurent en toute sécurité.

mais aussi ...

Le Conseil Général a aidé les communes à créer les aires de stationnement prévues par la loi pour les gens du voyage. Il participe au financement de Cher Tsigane qui accompagne les gens du voyage dans leurs démarches administratives, de recherche d'emploi et de création d'entreprises. Plus récemment, il a financé des actions éducatives et d'aide aux devoirs avec les associations Cher Tsiganes et Cassiopée avec pour objectif la scolarisation des enfants dès la maternelle.

Par son aide financière, le Conseil Général permet à la Maison Relais des Fonds-Gaidons, gérée par l'association Le Relais, d'apporter un service de qualité aux résidents, des personnes souvent très isolées et qui, pour beaucoup, ont longtemps vécu dans la rue. Il accompagne les démarches engagées, sur Bourges et sur Saint-Amand, dans des projets d'auto-réhabilitation de logements par des locataires ou propriétaires très modestes.

Ce que la loi a changé depuis 2004

- L'Etat peut déléguer les crédits pour le logement social aux agglomérations et/ou aux départements : le Conseil Général du Cher n'a pas souhaité assumer cette délégalation.
- Le Conseil Général est désormais seul responsable du Fonds Solidarité Logement (il partageait auparavant cette responsabilité avec l'Etat)



Une attention particulière pour le logement des jeunes
Avec la région Centre, Aid'apar(t), un dispositif d'aide aux jeunes pour accéder dans le Cher à leur premier logement a été mis en place. Il vient compléter les dispositifs existants pour aider à la prise en charge du dépôt de garantie exigé pour entrer dans un logement.

2004-2010, un Département ...

SOLIDAIRE

- 50 % d'aide en plus pour les logements sociaux communaux
- Une implication forte auprès des villes du Cher dans les Plans de Renouvellement Urbain
- Plus de 3000 foyers ont bénéficié en 2009 du fonds solidarité logement